



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Préavis N° 19/2007 relatif au budget 2008
de la Communauté intercommunale
d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz du vendredi 7 décembre 2007 présidée par M. Guy Marti, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz, vu le préavis N° 19/2007, oui le rapport de la commission chargée de son étude,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité des voix moins 1 abstention les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- d'adopter le budget 2008 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 7 décembre 2007.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Guy Marti



La secrétaire

Valérie Willemin

St-Légier-La Chiésaz, le 10 décembre 2007
